

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la Brigade de Montbenon du 19
mars 2014 :**

Présents : Matthieu Eddé (St-Bernard), Lays Farra (Merlin), Zoé Graz, Linda Bektashi (Wombat), Pierre Veillon (Lama), Hervé Chevalley (Husky) en tant que secrétaire, Julien Produit (Epervier) en tant que Caissier, Antonin Mack (Otarie), Jules Sansonnens (Fouine), Loïc Dumas (Salamandre), Emilie Eigenmann (Colombe), Arthur Graz (Hermine), Eric Chatelan (Corbeau) en tant que vice-président et Marine Fleury (Ciccaba) en tant que présidente de l'association. Tous les membres cités ont le droit de vote.

Débutée à 20h45.

1. Election de la Maitrise de Brigade

Ciccaba propose d'élire directement Eric Chatelan comme Chef de Brigade, comme adjoints Antonin Mack et Maxime Carpentier (Représentant du Groupe des 4 Vents) et de réélire, s'il le souhaite, Epervier comme Caissier. Le Caissier accepte sa nomination.

Proposition approuvée à l'unanimité des membres présents.

2. Présentation et acceptation des comptes de Brigade 2013 :

Ciccaba laisse la parole à Epervier, Caissier.

Etat au 31.12.12 : 15'471CHF

Aujourd'hui : environ 4000 CHF

Comment ? Les frais du WE Noël ont été pris sur l'exercice 2013, il y a eu des restitutions de subsides 2010 et 2011 à certaines troupes et le paiement d'un chalet pour 3'000 CHF.

Le compte Migros a un avoir de, théoriquement, 29'000 CHF. Epervier doit aller avec le PV, Elan et lui-même à la Banque Migros pour enfin avoir accès à cet argent en déshérence.

Les finances des 100 kils 2013 n'ont pas été calculées.

Aucune troupe n'a donné accès à ses comptes pour vérification. Mais Durandal a transmis qu'ils n'avaient pas de compte. Merci d'être plus coopératifs. Il demande juste un relevé de compte, pas un bilan de pertes et profits.

Eric : on peut demander à la Poste d'avoir un relevé de compte annuel, ça prend 10 minutes.

Il reste encore à encaisser : 1120 CHF de cotisations 2012, 1880 CHF pour 2013, 1780 CHF pour Gondwana 2013, 300 CHF pour le Noel 2013. Ce qui constitue un manque à gagner 5'080 CHF.

3. Planification des cotisations :

Pour les cotisations, il faut les maintenir comme elles sont actuellement, soit :

70 CHF/enfant
130 CHF/ 2 enfants
180 CHF/ 3 enfants

Envoi à fin avril, délai de paiement à fin octobre, comme l'an passé. Nouvel avertissement, le Caissier est sans pitié pour les cotisations des chefs et picos, s'ils ne prennent pas contact avec le Caissier ! Faire l'autruche ne paie pas.

On propose un délai de paiement à fin mai 2014 pour éviter que les parents oublient de la payer vu le délai de paiement très long. Proposition acceptée par le Caissier.

Budget 2014 : Il part du principe qu'on arrive à récupérer 4'300 CHF (les cotisations - 1'800 qui n'en seront pas perçues vu les manquements actuels et futurs).

Charges : cotisations MSDS et ASVD pour > 2'000 CHF, 750 CHF pour la formation CP, 250 CHF pour les activités de Brigade, 500 CHF pour les imprévus, 17 CHF pour l'hébergement du site internet.

La Présidente propose d'augmenter le budget de groupe parce qu'il y a un WE de Noel cette année. Epervier rétorque qu'il y a un budget spécial Noel qui tourne normalement à 0 CHF de bénéfices et 0 CHF de charges.

Corbeau : les 1200 CHF de l'AG que l'ASVD doit rembourser ? Epervier doit envoyer le budget de l'AG ASVD à Eric.

Durandal doit toujours payer le ScoutSkiContest.

Questions ?

Merlin : les gens qui sont traqués depuis 2012 font-ils encore partie de la Brigade ? Merlin propose de l'aide pour les appeler. La plupart des gens y sont encore.

Hermine : à long terme, il est intéressant de faire des budgets sans pertes.

Ciccaba : il faut que les Chefs d'Unités rappellent à leurs gars et filles de payer leurs cotisations.

La Vérificatrice des comptes n'est pas présente.

Comptes acceptés à l'unanimité des membres présents. Le Caissier est chaudement remercié.

4. Election d'un Vérificateur des comptes :

St-Bernard se porte volontaire pour être le Vérificateur des comptes 2014. Chaudement remercié également

Le Caissier part en juillet 2015 pour une année à l'étranger. Soit l'Assemblée réélit le Caissier actuel et quelqu'un fait le travail à sa place. Ou alors, on élit quelqu'un d'autre avec le risque qu'il reste après le retour du Caissier. Idée à réfléchir, mais l'Assemblée semble faire confiance au Caissier pour le laisser gérer les finances de la Brigade à distance avec un exécuter en Suisse.

5. Propositions individuelles :

Ciccaba souhaite spécifier dans les statuts que l'élection de la maitrise de Brigade, si l'AG se fait à une date relativement antérieure à la réelle passation de pouvoir, que la nouvelle maitrise de Brigade entrera en fonction à une date spécifiée lors de l'AG et que la période transitoire entre l'acceptation de la nouvelle maitrise par l'AG et les nouvelles entrées en fonction est une période où le CB dirige encore l'association.

Sur proposition de formulation d'Hervé Chevalley et Matthieu Eddé, les statuts sont modifiés comme suit :

Chapitre 7 : L'assemblée générale ; paragraphe 14bis (création) :

« Dans le cas où la date de l'AG et l'élection d'une nouvelle maitrise de brigade ne concorderaient pas, il est possible de prévoir une date d'entrée en fonction pour la nouvelle maitrise. L'ancienne maitrise de Brigade continue de diriger l'association durant la période transitoire entre l'AG et la prise de fonction de la nouvelle maitrise. Une fois la date d'entrée en fonction atteinte, la nouvelle maitrise de Brigade acquière tout pouvoir décisionnel conformément aux présents statuts. »

Modification acceptée à l'unanimité des membres présents.

La Présidente clôt l'AG à 21h04.

Pour la Brigade de Montbenon, Hervé Chevalley (Husky), Secrétaire
extraordinaire de l'AG.